

### COMPTE RENDU DU 19 NOVEMBRE 2021

#### ORDRE DU JOUR

- Le référendum kremlinois annuel
- Le bureau du quartier
- Les projets d'aménagement et d'embellissement
- Les événements de la ville à venir
- A vous la parole !

**Jean-Philippe Edet**, maire-adjoint chargé de la petite enfance, de la PMI, de la parentalité, de la vie du quartier Mairie-Fontainebleau et **Sidi Chiakh**, maire-adjoint chargé de la voirie, du stationnement, de l'assainissement, de la propreté, des parcs et jardins, ont ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence.

#### 1) LE REFERENDUM KREMLINOIS ANNUEL

Sidi Chiakh a présenté le dispositif du référendum annuel qui consiste en la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal. Seules les personnes inscrites sur la liste électorale auront l'autorisation de voter. Il n'a pas été possible d'élargir ce corps électoral sinon le référendum n'aurait pas été validé et ce serait devenu une votation.

**Cette année, la question posée est la suivante : Approuvez-vous l'organisation du nouveau marché forain avenue Eugène-Thomas les mardis, jeudis et dimanches matins ?**

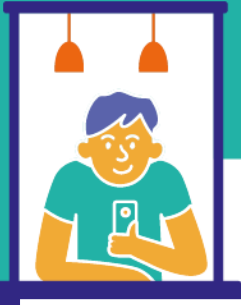
La campagne référendaire était programmée du 15 au 26 novembre et le vote le dimanche 28 novembre 2021. Monsieur le Maire a ajouté que si le taux de participation était inférieur à 50%, c'est le conseil municipal qui délibérerait. La municipalité a néanmoins fait le choix de suivre le résultat dans tous les cas.

Un habitant a demandé pourquoi le dimanche après-midi n'était pas intégré dans le nouveau projet. Sidi Chiakh a répondu que l'objectif était de rendre la rue aux habitants et une autre raison était la propreté car actuellement, il faut effectuer un nettoyage le matin et un autre l'après-midi.

Un participant s'est interrogé sur la raison de ce projet et de la temporalité. Monsieur le Maire a expliqué que le contrat de délégation arrivait à échéance le 28 février 2022 et que la municipalité avait déjà prévu que ce ne serait pas une nouvelle délégation de service publique mais une gestion en régie. Du 29 novembre 2021 au 28 février 2022, une phrase de concertation sera lancée avec les commerçants, notamment pour évoquer les nouveaux emplacements en cas de réponse positive au référendum.

Une personne a souhaité savoir ce qui était prévu pour accueillir de nouveaux commerçants sur le marché alors que l'espace sera contraint avenue Eugène Thomas. Monsieur le Maire a indiqué que des règles seraient posées pour les mètres linéaires mis à disposition et qu'ensuite ce serait une question de choix avec certains stands qui verront leur espace réduit.





Un autre participant a posé la question de l'espace linéaire utilisé actuellement avenue Fontainebleau. Monsieur le Maire a précisé que les stands à cet endroit représentaient environ 40% des stands du marché mais qu'ils occupaient un espace plus conséquent proportionnellement.

Un habitant a demandé comment se passait la décision sur les stands sélectionnés pour le marché. Monsieur le Maire a répondu que le prestataire actuel prospectait puis ensuite une commission composée pour moitié d'élus et moitié de commerçants faisait le choix.

Une personne s'est plainte des trottoirs au niveau des arrêts de bus de l'hôpital direction Porte d'Italie et celui du métro Kremlin-Bicêtre direction Le Fort car ils sont compliqués pour les personnes handicapées et celles avec des poussettes, en raison entre autres de véhicules mal stationnés. Sidi Chiakh a évoqué des discussions en cours avec le conseil départemental et la RATP car la municipalité est consciente des difficultés à cet endroit après le virage de l'avenue Fontainebleau allant vers l'avenue Eugène Thomas, surtout dès qu'un véhicule est mal garé. Un feu a d'ailleurs été ajouté sur l'avenue Eugène Thomas pour mieux réguler la circulation. Un habitant a remarqué que le feu était très long, ce que Sidi Chiakh a confirmé en annonçant qu'il serait prochainement raccourci. Ce qui a été fait mais au regard de la durée du feu tricolore de 60 secondes, la ville a, de nouveau, demandé une modification des feux.

Un participant a estimé qu'il faudrait verbaliser les voitures mal stationnées à proximité de ces arrêts de bus. Monsieur le Maire a confirmé que c'était le cas. Un projet de travaux avenue Eugène Thomas a été proposé par le conseil départemental du Val de Marne et la RATP. Mais la municipalité préférerait améliorer la circulation piétonne et douce donc le projet est toujours en discussion.

Un habitant a trouvé positif le projet d'abri de bus au niveau de l'arrêt 323 et demandé s'il serait possible de décaler le banc placé actuellement devant le salon de coiffure pour le positionner justement à côté de l'arrêt de bus. Une autre volonté exprimée serait de mieux distinguer la partie chaussée et celle pour les piétons au niveau du virage avenue Eugène Thomas et Général Leclerc car l'endroit est joli mais dangereux. Sidi Chiakh a signalé qu'une demande avait déjà été effectuée pour améliorer la visibilité des poteaux et que pour information, toute cette zone était prioritaire pour les piétons comme l'indique un panneau rue du Général Leclerc.

Une personne s'est interrogée sur la possibilité de faire quelque chose afin de lutter contre le stationnement en double file. Monsieur le Maire a expliqué que la verbalisation était faite, qu'entre 28 000 et 30 000 PV par an étaient dressés. Il a rappelé aussi que les résidents pouvaient bénéficier de 30 minutes gratuites en s'enregistrant et en utilisant l'application mise à disposition.

## 2) LE BUREAU DE QUARTIER

Deux des représentants du bureau de quartier se sont présentés au public : Madame Layla Vazifeh et Monsieur Amine Abdou, Monsieur Diane Hamidou étant absent.





Les points remontés au bureau de quartier sont les suivants : l'école, la propreté et la sécurité. Jean-Philippe Edet a précisé que le bureau du quartier servirait de relai des habitants et non pas de la Mairie. A ce jour, les habitants qui souhaitent interpeller le bureau de quartier peuvent écrire sur l'adresse mail suivante : [kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr). Monsieur Le Maire a rappelé que le délégué du bureau de quartier avait la possibilité d'interpeller les élus et d'intervenir lors des conseils municipaux.

### 3) LES PROJETS D'AMENAGEMENT ET D'EMBELLEMENT

#### A. Aménagement du 4, place Jean Jaurès

Monsieur le Maire a introduit cette présentation indiquant que 3 candidats avaient répondu à l'appel à projets et que le choix de la commission s'était porté sur le projet de Nexity. Les locaux étaient prévus pour des services municipaux mais comme cela n'était plus nécessaire, un travail a été mené pour parvenir à un nouveau projet. Le constat était un déficit d'activité économique à cet endroit, un objectif de limiter à 40% de logements sociaux en accession à la propriété pour aider à l'accession à la propriété (notamment les Kremlinois actuellement dans des logements sociaux). Un autre aspect important était la qualité urbaine et environnementale du projet. Le diaporama joint présente ce projet dont certains aspects seront encore à réfléchir et à déterminer comme par exemple l'utilisation du local à gauche de la place en rez-de-chaussée.

Un habitant a demandé si une réflexion était prévue sur le carrefour près du café de la Mairie. Monsieur le Maire a répondu que la rue Antoine Lacroix était devenue à sens unique en raison des travaux pour l'arrivée de la nouvelle station de métro et la question se poserait suite à la fin des travaux.

Un participant a souhaité avoir des informations sur l'avenir du square place Jean Jaurès. Monsieur le Maire a expliqué qu'aucune décision n'était prise à ce jour et que ce square avait été installé provisoirement suite aux travaux dans le square Jules Guesde. Une concertation préalable à l'élaboration du projet sera organisée.

Pour conclure, toutes les personnes intéressées par le projet sont invitées à écrire sur le contact suivant : [jeanjaures-kremlinbicetre@nexity.fr](mailto:jeanjaures-kremlinbicetre@nexity.fr)

#### B. L'avenir du quartier Rossel-Leclerc

Monsieur le Maire a détaillé les éléments indiqués sur le diaporama joint en expliquant le périmètre concerné, la prise en compte des enjeux urbains et les pistes de réflexion actuelles. Des opérations d'aménagement se sont faites avec l'utilisation d'une déclaration pour utilité publique des acquisitions de gré à gré et pour les autres logements. Dans le projet il est prévu la réhabilitation de l'école Jean Zay et la reconstruction de l'école Brossolette.





### C. Le projet de couverture du périphérique

Monsieur le Maire a ensuite présenté le projet de couverture du périphérique, une sorte de coulée verte au-dessus du périphérique entre le belvédère de la vallée de la Bièvre et le belvédère de la vallée de la Seine comme cela est illustré dans les plans du diaporama joint.

Ce projet est soutenu par les villes de Gentilly et d'Ivry-sur-Seine et par Grand-Orly-Seine-Bièvre. Le projet a été présenté au conseil départemental du Val de Marne et au conseil régional d'Ile-de-France. Il faut aller chercher des financements pour permettre sa réalisation donc cela peut prendre du temps.

Un habitant a évoqué le projet de passerelle. Monsieur le Maire a confirmé son existence mais que désormais celui-ci était prévu dans le projet en intégrant une vue de Paris et privilégiant les mobilités douces.

Une autre personne s'est interrogée sur l'avancée du projet de l'arbre habité. Monsieur le Maire a expliqué qu'il n'y aurait pas de construction avant la fin des travaux liés à l'arrivée de la station de métro.

Un participant a souhaité savoir si après la fin des travaux, la rue Séverine allait évoluer et éventuellement ouvrir de nouveau comme auparavant. Monsieur le Maire a annoncé que la rue serait refaite et qu'une réflexion est menée pour améliorer son usage et en intégrant la circulation douce.

Un autre habitant a mentionné la densité du bus 47 entre la Porte d'Italie et le Fort et aimerait que le bus 131 marque l'arrêt au niveau de la piscine. Monsieur le Maire a répondu que la demande avait déjà été formulée à la RATP mais sans succès.

### 4) LES EVENEMENTS DE LA VILLE A VENIR

Le calendrier de novembre à janvier, détaillé dans le diaporama joint, a été présenté.

### 5) A VOUS LA PAROLE !

Une personne a posé la question du square Edith Piaf qui n'est pas bien valorisé. Une proposition avait été faite par le passé de le fermer et de créer un projet en lien avec la biodiversité. A ce jour, sur le site de la Mairie il n'est indiqué que le projet d'une aire de pique-nique. Monsieur le Maire a mentionné la volonté d'une concertation sur l'avenir du site et d'attendre la fin des travaux et que la RATP rende le lieu exploitable.

Un habitant a évoqué des soucis de voirie au niveau de la rue Benoit Malon avec la présence d'un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h qui n'est pas respecté et le bus qui roule très rapidement à ce niveau. Jusqu'à 1h30 du matin, la route vibre dans sa maison familiale de 3 étages et le dos d'âne dans cette route est endommagé avec deux trous. Ce problème a déjà été évoqué lors d'un précédent conseil de quartier en mai 2021.



# conseil de quartier

## Martinet-Le Plateau



Monsieur le Maire a répondu qu'à cet endroit il s'agissait d'une partie argileuse, ce qui accentue les vibrations. Une visite sur place a été effectuée suite à la précédente interpellation. Les travaux dépendent du territoire Grand Orly Seine Bièvre, des contacts ont été pris avec la RATP et dans un premier temps il faudra boucher ces trous.

Un participant a demandé s'il était possible de déplacer le panneau jaune indiquant la zone scolaire qui était positionné trop bas dans la rue selon lui. Les élus vont regarder la possibilité de le repositionner plus haut ou même d'en ajouter un deuxième en laissant celui-ci à son emplacement.

Une utilisatrice de la V6, représentante des parents d'élèves à l'école Benoit Malon a décrit le problème rencontré suite aux changements d'horaires dans les écoles. La V6 arrive à 16h31 à l'arrêt Darius Milhaud ce qui est trop tard donc l'idéal serait d'avancer son premier départ pour arriver à 16h20 au plus tard. Monsieur le Maire a évoqué ce changement des horaires obtenu après une concertation mais le problème sera étudié et remonté auprès de la Valouette.

Une habitante rue Philippe Pinel a mentionné le problème rencontré à l'entrée de la rue depuis que les poteaux escamotables sont en panne. Des voitures se mettent n'importe où ce qui gêne et devient dangereux.

Une autre personne souhaiterait que le passage piéton provisoire rue Bergonié en face de l'Eglise soit pérennisé.

Puis un autre participant a dénoncé des dépôts sauvages réguliers rue Philippe Pinel à côté des containers en demandant si les caméras ne permettaient pas d'interpeller les fautifs. Monsieur le Maire a annoncé que pour lutter contre ce type d'incivilités, une équipe d'agents assermentés et chargés de la surveillance de l'environnement avait été créée.

Un habitant a regretté que les beaux projets présentés durant le conseil de quartier soient tous positionnés sur le bas de la Ville ? Monsieur le Maire a expliqué que d'autres projets sont prévus sur le haut de la Ville, comme l'entrée de Ville et autour de Schuman mais qu'ils n'étaient pas encore assez aboutis.

Une personne a demandé une caméra de vidéo-protection et a soulevé le problème des gens venant d'Arcueil en sens interdit au niveau de la rue Einstein et Léo Lagrange. Et elle a mentionné la disparition du panneau Kremlin-Bicêtre en face du crématorium à l'angle Gabriel Péri au bas de la rue Léo Lagrange. Monsieur le Maire a répondu que ces problèmes de circulation étaient nombreux, que des caméras étaient positionnées à différents endroits et qu'un audit sur la politique des caméras était prévu avant de nouvelles décisions. La Ville va regarder pour remettre en place un panneau si nécessaire à l'endroit indiqué.

Les nouvelles illuminations prévues rue Sémard sont appréciées mais d'autres ont regretté leur absence rue Jean Mermoz où elles ont été installées puis retirées. Monsieur le Maire a précisé qu'il s'agissait d'un nouveau prestataire et qu'il ne fallait pas hésiter à faire des remontées.

D'après un habitant, les lampadaires du square Edith Piaf ne fonctionnent pas à l'intérieur et l'éclairage ne fonctionnerait pas rue Jean Mermoz. Monsieur le Maire a mentionné pour ce dernier problème soulevé des démarches en cours entre la Ville et la CDC Habitat mais qui n'ont pas abouti pour l'instant.

